

**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX  
MARCHE A PROCÉDURE ADAPTÉE – ACTE D'ENGAGEMENT**

**Maître de l'ouvrage : Commune Bessans**

**Objet du marché :** (Marché à procédure adaptée)

**Consolidation des maçonneries de la chapelle saint Etienne (MHI) - reprise en sous-œuvre de la fondation du mur gouttereau Ouest et restauration de la façade, sur la commune de Bessans**

**\* Lot unique – Maçonnerie**

Qualification demandée : QUALIBAT 2192 - Restauration maçonnerie des monuments historiques

Références en matière de restauration de monuments historiques

**Date du marché : Été 2025.**

**Montant du marché T.T.C. :**

**Imputation :**

Marché à procédure adaptée.

**Maîtrise d'œuvre :**

**EPURE – ARCHITECTURE & PATRIMOINE,**

Benoit CHAMBRE architecte d.p.l.g.

1982 route de Montaugier 73290 LA MOTTE-SERVOLEX

Mob. : 06.20.80.02.73, mail : [contact@epure-architecture.fr](mailto:contact@epure-architecture.fr)

**E. U. R. L. d'architecture et patrimoine Dominique PERRON**

Architecte d.p.l.g.. - Architecte du Patrimoine - Historien de l'Art

281 rue jean de Styczinsky 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Mob. : 06.80.70.78.38, fax : 04.79.83.24.67, mail : [dominique-perron@wanadoo.fr](mailto:dominique-perron@wanadoo.fr)

**Personne habilitée à donner les renseignements :**

**Commune de Bessans**

Mairie de BESSANS

73480 BESSANS

Tel : 04.79.05.96.05 – mail : [secretariat@mairie-bessans.fr](mailto:secretariat@mairie-bessans.fr)

**Ordonnateur :**

Madame le Maire de la Commune de Saint-François de Sales

**Comptable public assignataire des paiements :**

L'agent comptable de la trésorerie de Saint Jean de Maurienne

## **ACTE D'ENGAGEMENT (A. E.)**

### **ARTICLE 1 - CONTRACTANT**

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Agissant pour le nom et le compte de la société (1) :

Au capital de :

Ayant son siège social à :

Téléphone :

Télécopie :

Mobile :

Immatriculé(e) à l'INSEE :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (2) :

(1) intitulé complet et forme juridique de la société.

(2) remplacer, s'il y a lieu, par répertoire des métiers.

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclaration visés au Code de la commande publique

**M'engage sans réserve**, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à :

Exécuter les travaux du lot désigné en page 1 du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

### **ARTICLE 2 - PRIX**

#### **2-1 Montant du marché**

Variation dans les prix, voir article 3.4 du C.C.A.P.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du devis descriptif, quantitatif et estimatif est :

Montant hors T.V.A.:.....

T.V.A. au taux en vigueur de 20 % soit:.....

Montant T.V.A. incluse:.....

Soit :

(En lettres)

#### **2-2 Montant sous-traité**

##### **2-2.1 Montant sous-traité désigné au marché**

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de:

Montant hors T.V.A.:

T.V.A. au taux de 20 % soit:

Montant T.V.A. incluse:

Soit :

(En lettres)

**ARTICLE 3 - DÉLAIS**

Le délai de la période de préparation est de 15 jours à compter de la date de la notification du marché.  
Il n'est pas compris dans le délai d'exécution.  
Le délai d'exécution des travaux du lot part de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer les prestations.

**ARTICLE 4 - PAIEMENT**

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P).  
Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit:

du compte ouvert au nom de :  
à:  
sous le numéro :  
code banque :  
code guichet :  
clé :  
(joindre un RIB ou RIP)

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Fait en un seul original

A

LE

Signature de l'entrepreneur :  
( + mention manuscrite " lu et approuvé ")

---

**VISAS**

**Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement**

Le :

La personne responsable du marché : **Monsieur le Maire** (signature)

---

**DATE D'EFFET DU MARCHE**

**Reçu notification du marché**

Le :

Signature de l'entrepreneur :